

PROJET EDUCATIF TERRITORIAL

2015-2018

Collectivité territoriale porteuse du projet	:	Commune de Villeneuve-Loubet
Date de présentation du projet	:	10 Novembre 2015
Durée du PEDT	:	3 ans
Nom du correspondant	:	M. Lionnel LUCA
Fonction	:	Député-Maire
Adresse Villeneuve-Loubet	:	Place de l'Hôtel de Ville, 06270
Téléphone	:	04.92.02.60.08
Adresse électronique	:	Cabinet-maire@mairie-villeneuve-loubet.fr



Jeux du Monde (Elémentaire les Maquettes)

● **Territoire et écoles concernées :**

- **Groupe Scolaire Saint-Georges** (Maternelle et Élémentaire), avenue de la Liberté
- **Groupe Scolaire des Plans** (Maternelle et Élémentaire), allée des Gouorgues
- **Groupe Scolaire Antony Fabre** (Maternelle et Élémentaire), 2 avenue des Rives
- **Ecole de Vaugrenier** (Maternelle), Promenade du lac, **et Ecole des Maurettes** (Elémentaire), avenue du docteur Lefebvre

● **Pilotage et coordination :**

Composition du Comité de pilotage :

- Monsieur le Maire,
- Monsieur l'Inspecteur d'Académie ou son représentant
- Un représentant de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale
- Un représentant de la Caisse d'Allocations Familiales
- L'Inspecteur de l'Éducation Nationale (IEN)
- Directeurs d'écoles
- Présidents des Associations de Parents d'élèves
- Un ou deux responsables d'Associations (sportives, culturelles,...)
- Elus
- Chefs des Services concernés (Jeunesse, Instruction Publique et Famille, Sport, Culture)
- Direction Générale des Services

Coordinateur du PEDT : MOREL David, Coordinateur Périscolaire et NAP, 13 avenue de la Libération, david.morel@mairie-villeneuve-loubet.fr (06.18.95.27.37)

● Objectifs et moyens :

Objectifs éducatifs du PEDT partagés par les partenaires :

- Contribuer à une politique de réussite éducative pour tous, d'éducation à la citoyenneté, et à favoriser l'accès de tous (y compris les enfants en situation de handicap) aux pratiques de loisirs éducatifs
- Respect des rythmes de l'enfant et de son développement personnel
- Proposer à l'enfant des activités à la fois ludiques, sportives, artistiques, culturelles et citoyennes favorisant l'épanouissement de ce dernier
- Développer l'autonomie, la coopération et le respect (soi-même et les autres)
- Assurer une continuité et une cohésion entre les temps scolaires et périscolaires
- Développer un partenariat avec les associations de la commune (conventions)
- Développer le lien intergénérationnel en collaboration avec les associations
- Découvrir le Patrimoine du village
- Sensibilisation au développement durable
- Rappel de la mémoire collective

Partenaires :



Découverte du Poney (Maternelle Saint-Georges)

- **Associations sportives :** ESVL Basket, ESVL Planet Circus, ESVL Hockey-sur-Gazon, ESVL Football, ESVL Jeux de Boules, ESVL Tennis, Villeneuve-Loubet Handball, ESVL Tennis de Table, ESVL Muscu-Gym (Education posturale), Hap ô Tempo (découverte du Poney), ESVL Viet Vo Dao, Yacht-Club de Villeneuve-Loubet, Amis de la Gaule (Pêche en eau douce), ESVL VTT, ESVL Danse

- **Associations culturelles** : Leï Granouïé (Patrimoine village), François 1^{er} à Villeneuve-Loubet (Renaissance), Musée d'histoires et d'arts, Le Souvenir Français, Musée culinaire Auguste Escoffier, Nuits du loup (théâtre), Scrabble, AVF (contes et histoires), Compagnie Réciproque (Jeux d'expression)
- **Autres** : Bien surfer Villeneuve-Loubet (Informatique, danger d'internet), Médiathèque CASA, Bel Age (Intergénérationnel), intervenant Balle Ovale
- **Bénévoles individuels** : Initiation Provençal et connaissance du terroir
- **Centre Culturel** : Culture germanique, anglophone et italienne, arts plastiques, batterie, flûte, autres instruments
- **Associations de parents d'élèves** : Journal des NAP



Sortie au Musée militaire (Elémentaire Saint-Georges)

A noter que pour les Associations intervenants de manière régulière, des conventions d'interventions à titre gratuit ont été établies avec la Commune, ces dernières sont signées en moyenne pour une durée de 7 semaines (5 périodes sur l'année scolaire entre chaque vacances).

Projets municipaux :

La Commune de Villeneuve-Loubet implique ses équipes périscolaires et les enfants de manière fréquente dans différents **projets municipaux et/ou en convention avec des partenaires.**



Lancement des cerfs-volants pour la journée du Tibet

Ainsi pour l'année scolaire 2015/2016 et le début de l'année scolaire 2016/2017, les écoles ont travaillé sur les projets suivants :

- Constitution de cerfs-volants Tibétains avec démonstration le jour de la manifestation sur le Tibet le 13 Mars 2016
- Constitution par les équipes de décorations de Pâques (œufs, cocottes, lapins,...) sous le thème patriotique sur proposition d'un concours des Pâtisseries du département dans le Hall de la Médiathèque
- Constitution par école de Poneys en matériaux recyclés en vue d'un défilé pour la première édition de la Fête du Cheval le 22 Mai 2016
- Fête du Sport : Semaine spéciale sport avec une variété des disciplines pendant les NAP du 6 au 10 Juin 2016 pour l'intégralité des élémentaires et pour les Grandes sections maternelles
- Dans le cadre des instructions ministérielles concernant la Marseillaise, activités civiques et éducatives à la citoyenneté des classes de CM2 sur la Place de l'Hôtel de ville le 14 Juillet 2016
- WATTY : sensibilisation aux économies d'eau et d'énergie de manière ludique (depuis Janvier 2016), convention signée pour 3 ans
- Journée Internationale des Droits de l'enfant, en collaboration avec l'UNICEF, réalisation de multiples œuvres avec exposition dans le Hall de la Médiathèque et mise à l'honneur lors d'une cérémonie le 19 Novembre 2016
- Journée de la laïcité et des droits de l'homme avec exposition d'œuvres Place de la République le Samedi 10 Décembre 2016

A noter que pour certains de ces projets, il y a une véritable transversalité avec les enseignants et le temps scolaire (WATTY, Pâques, Citoyenneté,...).



Journée Internationale des Droits de l'Enfant

Relation avec les Associations de Parents d'élèves :

- en concertation informelle, sur site ou par téléphone
- en concertation formelle, lors des différents conseils d'écoles

Locaux et installations utilisés :

- Groupe Scolaire Saint-Georges :

Maternelle : Cour, Salle de motricité, Salle de garderie/BCD

Elémentaire : Cour, BCD, Plateau sportif, Salle d'activité, Salle de classe (pour projection), Clos de Boules Roatta

- Groupe Scolaire des Plans :

Maternelle et Elémentaire : Cour, Salle de motricité, Salle de garderie, BCD, Stade des Plans et son microsite, Plateau sportif, Salle d'animation et Jardins Médiathèque



Balle Ovale (Maternelle Antony Fabre-Microsite)

- **Groupe scolaire Antony Fabre :**

Maternelle : Cour, Salle de motricité, Salle de garderie/BCD, Préau, Salle de cantine

Elémentaire : Cour, Préau, Salle d'évolution Jean-François Richard, Salles annexes, Microsite, Plateau sportif

- **Ecole Elémentaire des Maurettes :**

Salle de Garderie et d'évolution, Cours, Préau, Centre culturel

- **Ecole Maternelle de Vaugrenier :**

Salle d'évolution, BCD, Cour

Modalités de suivi et d'évaluation du projet :

L'évaluation se fera dans un premier temps à la fin de chaque période, à chaque vacance, par le biais du Coordinateur en relation constante avec l'ensemble des acteurs, afin de procéder à d'éventuels ajustements.

Le comité de pilotage se réunira à minima deux fois par an pour le suivi et l'évaluation du projet. Pourront être conviés les personnes ressources ayant participé au projet.

● **Organisation :**

Journée type de l'enfant :

Maternelle :

Horaires	Temps d'accueil
7h30-8h30	Garderie du matin
8h30-12h00	Temps scolaire
12h00-14h00	Pause méridienne
14h00-15h45	Temps scolaire
15h45-16h15	Accueil libre
15h45-16h15	Garderie départ bus
15h45-16h15	Garderie-Goûter NAP
16h15-17h15	NAP
17h15-18h00 (tolérance 18h15)	Garderie du soir

Elémentaire :

Horaires	Temps d'accueil
7h30-8h30	Garderie du matin
8h30-12h00	Temps scolaire
12h00-14h00	Pause méridienne
14h00-15h45	Temps scolaire
15h45-16h15	Accueil libre
15h45-16h15	Garderie départ bus
15h45-16h15	Récréation Etude
16h15-17h15	Etude
17h15-18h00 (tolérance 18h15)	NAP

Au niveau des NAP et des différentes activités, vous pourrez trouver en pièces-jointes les plannings de la période actuelle des niveaux maternelles (Annexe 1) et élémentaires (Annexe 2) pour nos différentes écoles.



Legos géants (Maternelle Plans)

Modalités d'organisation :

Fonctionnant dans un **cadre hors Accueil de Loisirs**, la base respectée est de **1 adulte pour 14 en Maternelle** et **1 adulte pour 18 en Élémentaire**, différents ateliers et groupes sont organisés par rapport aux effectifs des différentes écoles.



ESVL Pétanque (Elémentaire les Plans)

Au niveau des effectifs moyens des enfants présents aux NAP sur le début d'année scolaire 2015/2016, ils sont les suivants :

		<u>Inscrits Mars 2016</u>	<u>Inscrits Novembre 2016</u>	<u>Rapport scolarisés/inscrits aux NAP Novembre 2016</u>
Maternelle	Saint-Georges	44	<u>58</u>	<u>49%</u>
	Les Plans	70	<u>85</u>	<u>56%</u>
	Antony Fabre	76	<u>102</u>	<u>55%</u>
	Vaugrenier	38	<u>44</u>	<u>55%</u>
	Total	228	<u>289</u>	<u>54%</u>
Elémentaire		<u>Inscrits Mars 2016</u>	<u>Inscrits Novembre 2016</u>	<u>Rapport scolarisés/inscrits aux NAP Novembre 2016</u>
	Saint-Georges	31	<u>39</u>	<u>19%</u>
	Les Plans	54	<u>68</u>	<u>26%</u>
	Antony Fabre	37	<u>58</u>	<u>20%</u>
	Maurettes	32	<u>30</u>	<u>17%</u>
	Total	154	<u>195</u>	<u>21%</u>

Participation financière :

Depuis le début de l'implantation des nouveaux rythmes scolaires, en Septembre 2014, le choix de la **gratuité sur les NAP a été décidé par la Municipalité, à la condition d'une inscription au préalable.**

Modalités d'information aux familles :

Les familles sont déjà tenues à **leur inscription**, à la **signature d'un règlement intérieur** où il est précisé différents points concernant les NAP, à savoir :

-La gratuité et les horaires, en précisant que le temps d'activité est incompressible et que les parents ne pourront reprendre leurs enfants qu'à la fin des ateliers

-Seuls les enfants dont les parents ont effectué une inscription préalable auprès du Service Instruction Publique et Famille, sont admis à ces ateliers

-En cas de présence d'un enfant n'ayant pas fait l'objet d'une démarche d'inscription préalable, ce dernier sera confié à la surveillance du personnel de garderie et la famille se verra redevable d'une prestation garderie facturée au tarif en vigueur

-En cas d'absence exceptionnelle, la famille devra prévenir 1 semaine au préalable le Service Instruction Publique et Famille ainsi que l'école

-Si les absences sont récurrentes et injustifiées (plus de 3 fois), l'enfant sera exclu des NAP

-Le goûter des enfants sera fourni par les familles

A noter que ce règlement est évolutif, a déjà été, et peut être modifié en Conseil Municipal (dernière en date le 16 Juin 2015).

Aujourd'hui, les modifications dans le règlement de fonctionnement périscolaire/NAP ont plutôt portés leurs fruits avec le bilan suivant après l'année passée :

-davantage de respect sur les horaires des NAP incompressibles avec donc moins de perturbations sur les écoles

-discipline des parents au niveau des inscriptions et désinscriptions, les efforts des parents doivent être poursuivis dans ce bon sens

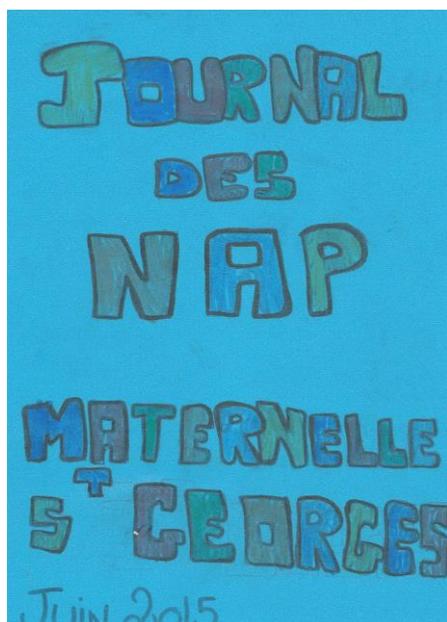


Education Posturale (Elémentaire Fabre)

Ensuite, les **plannings des NAP** sont affichés au début de chaque période dans des tableaux devant les écoles, distribués en petit format à chaque enfant, aux intervenants, aux directeurs, et mis en ligne sur l'espace Instruction publique du site municipal www.villeneuve-loubet.fr .

Enfin, pour rendre compte des différentes activités, **avec le concours des Associations de Parents d'élèves**, il est conçu dans certaines écoles un **journal des NAP**, où enfants et parents peuvent voir leurs pratiques et créations au travers de photos et reportages. Cette belle initiative est propre à chaque école, tant sur la forme que sur le contenu. Egalement disponible sur le site municipal.

Aujourd'hui, nous avons pu avoir 4 sympathiques ouvrages : **Elémentaire des Maurettes** élaboré par le Centre Culturel en collaboration avec l'équipe périscolaire, **Maternelles Saint-Georges et des Plans** (voir aperçus ci-dessous), et le **dernier en date en Maternelle Vaugrenier** (à chaque fin de période), conçus par les associations de parents d'élèves, les enfants et les animateurs. **L'objectif pour cette année scolaire 2016/2017 est de réaliser un journal des NAP par école.**



● **Activités :**

Type d'activités proposées aux enfants de moins de 6 ans (voir Annexe 1)

Type d'activités proposées aux enfants de l'école élémentaire ou de plus de 6 ans (voir Annexe 2)



ESVL Danse Hip-Hop (Elémentaire Saint-Georges)

Intervenants assurant la prise en charge des activités :

- **Groupe Scolaire Saint Georges (58 Maternelles et 39 Elémentaires) :**

1 Directeur BPJEPS

3 Agents diplômés (2 BAFA, 1 BAFA et CAP Petite Enfance)

1 Agent non diplômé

- **Groupe Scolaire des Plans (85 Maternelles, 68 Elémentaires) :**

1 Directeur ETAPS

4 Agents diplômés (1 CAP Petite enfance, 2 Licence STAPS, 1 BAFA)

2 Agents non diplômés

- **Groupe Scolaire Antony Fabre (102 Maternelles, 58 Élémentaires) :**

1 Directeur ETAPS

4 Agents diplômés (3 BAFA, 1 Licence STAPS)

1 Agent en formation

2 Agent non diplômés

- **Ecole maternelle Vaugrenier (44 enfants) et Ecole élémentaire des Maurettes (30 enfants) :**

1 Directeur CAP Petite Enfance

1 Agent diplômé (BAFA)

1 Agent en formation

1 Agent non diplômé

A noter qu'il se rajoute à cette organisation les nombreux intervenants diplômés des Associations conventionnées avec la Municipalité. Cette organisation telle qu'elle a été validée sans recrutements par la Direction Départementale de la cohésion sociale lors d'une réunion commune du 2 octobre 2015.

Pour faire évoluer ce PEDT, nous rechercherons une essentielle cohérence entre le programme d'activités périscolaires et le projet d'école.



Eveil musical (Maternelle Antony Fabre)